



INQUIRY OF MINISTRY  
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"  
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION Q-176	BY / DE M. Breitkreuz (Yorkton—Melville)	DATE 22 septembre 2005
---	---	---------------------------

ECE

RESPONSE BY THE DEPUTY PRIME MINISTER AND MINISTER OF  
PUBLIC SAFETY AND EMERGENCY PREPAREDNESS  
RÉPONSE DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE ET MINISTRE DE LA  
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

10N5  
10N70

SIGNATURE  
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY  
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

Pour chaque province et territoire : a) combien d'agents de la GRC interviennent actuellement aux niveaux fédéral, provincial et municipal; b) combien d'agents de la GRC les provinces et les municipalités attendent-elles actuellement; c) combien faudrait-il actuellement d'agents de la GRC pour que l'effectif soit complet?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT  TRANSLATION   
TEXTE ORIGINAL TRADUCTION

(a) Afin de fournir les données demandées, nous avons créé un tableau que vous trouverez ci-joint, indiquant le nombre de membres réguliers de la GRC qui remplissent actuellement des fonctions policières aux niveaux provincial, municipal et fédéral. Le nombre de postes établis et le nombre de postes réels sont indiqués. Ces données peuvent fluctuer quotidiennement en raison des mutations, des départs et des détachements de personnel. Pour bien interpréter les données figurant dans le tableau, il faudrait lire ce dernier de concert avec les définitions fournies. Les nombres fournis sont exacts en date du 29 septembre 2005.

Les postes établis sont les postes classifiés qui figurent sur les organigrammes. Les nombres concernant ces postes sont exacts à la date indiquée ci-dessus. Ils changent quotidiennement par suite de réorganisation des processus opérationnels et des services. Il y a un écart entre ces nombres et les nombres de postes réels, qui dénotent le nombre de personnes inscrites à l'effectif, n'occupant pas nécessairement un poste établi. L'effectif de la GRC varie en outre lorsque des postes supplémentaires sont approuvés par les divisions, conformément aux accords sur les services de police provinciaux.

7 (b) À l'heure actuelle, il n'y a aucune demande non satisfaite en vue d'obtenir des agents de la GRC. Toutes les demandes de nouveaux postes transmises à ce jour, pour l'exercice en cours, par des municipalités et des provinces contractuelles ont été approuvées, et les postes seront dotés en fonction des paramètres des accords sur les services de police provinciaux.

Ces demandes sont présentées conformément aux accords sur les services de police municipaux / territoriaux / municipaux. Le Canada augmente ou réduit le nombre de membres et le nombre d'employés de soutien dès que cela est raisonnablement possible à l'intérieur d'un an après réception d'une demande écrite.

c) La GRC ne peut pas répondre à cette question, puisqu'il n'existe pas de nombre précis de ce qui constitue un « effectif complet ». Ce nombre peut fluctuer selon les pressions provinciales, municipales et fédérales.

PROVINCE	NIVEAU PROVINCIAL				NIVEAU MUNICIPAL				NIVEAU FÉDÉRAL			
	POSTES ÉTABLIS	POSTES RÉELS	ÉCART		POSTES ÉTABLIS	POSTES RÉELS	ÉCART		POSTES ÉTABLIS	POSTES RÉELS	ÉCART	
A - OTTAWA									235	196		39
B - TERRE-NEUVE	399	370	29						68	62		6
C - QUÉBEC								1081	947			134
D - MANITOBA	565	537	28	176	174	2		171	160			11
E - C.-B.	1683,5	1587	96,5	2982,5	2917	65,5		762	642,5			119,5
F - SASKATCHEWAN	713	687	26	212	217	+5		222	199			23
G - T.N.-O.	162	145,5	16,5					11	13			+2
H - NOUVELLE-ÉCOSSE	652	639	13	61	64	+3		167	147			20
J - NOUVEAU-BRUNSWICK	525	497	28	194	197	+3		136	125			11
K - ALBERTA	1180	1139	41	736	713,5	22,5		319	297			22
L - Î.P.-É.	94	93	1	7	6	1		21	19			2



S - Région Central (ON, QC, Ottawa)								102	90	12
V - NUNAVUT	107	99	8					11	12	+1
W - ONTARIO (Région Centrale)								1	1	0
X - Région Atlantique (N.-E., NB, Terre-Neuve, I-P.E)								23	20	3
TOTAL	6162,5	5884,5	278	4368,5	4288,5	80	5468	4869,5	598,5	

AUTRES			
	POSTES ÉTABLIS	POSTE RÉELS	ÉCART
Services nationaux de police	232	192	40
Administration	946	889,5	56,5
Autres	39	33	6

TOTAUX	POSTES ÉTABLIS	POSTES RÉELS	ÉCART
	17216	16157	1059

#### DÉFINITIONS:

**POSTES ÉTABLIS** - Les postes établis figurent dans un organigramme et sont classifiés à divers niveaux.

**POSTES RÉELS** - Il s'agit du nombre réel de personnes inscrites à l'effectif.

**ÉCART** - Représente la différence entre le nombre de postes établis et le nombre réel de personnes inscrites à l'effectif. Cet écart peut être attribuable à divers facteurs, comme les mutations en direction ou en provenance d'un détachement particulier, la réorganisation, la modification et la suppression de postes dans un organigramme qui ne figurent pas encore dans les données en raison du temps requis pour entrer les données, et dans certains cas, les postes vacants. L'écart ne fait pas nécessairement état des postes vacants. La base de données du SIGRH ne peut identifier le motif de l'écart. Les postes vacants à la GRC sont attribuables à divers facteurs, notamment des employés prenant leur retraite ou le processus de recrutement, y compris le temps de former de nouveaux membres à l'École de la GRC. ( Depuis le 26 septembre 2005, une projection 557 cadets de plus gradueront de l'École de la GRC avant la fin de l'exercice financier) . L'écart peut également comprendre des postes qui ont été approuvés mais d'ont le personnel n'est pas encore installé. Si l'on compare les postes établis avec les postes réels dans chaque division, il faut tenir compte du niveau de dotation établi par les partenaires à contrat. La comparaison directe de l'effectif réel avec les postes établis augmente artificiellement l'écart et donne un compte rendu inexact du nombre d'équivalents à plein temps.